

Rapport moral du Président

Ne pas baisser la garde !

Le rapport moral d'un Président, c'est son espace de liberté, cet espace où il peut raconter ce qu'il veut car il ne peut être contesté. Mais sert-il vraiment à quelque chose ? Certes vous m'écoutez poliment, cependant les bulles qui flottent au-dessus de vos têtes laissent apparaître des commentaires du genre « il va encore nous gonfler avec ses leçons de morale » !!!

Loin de moi l'idée de donner des leçons encore plus des leçons de morale mais, avec mon éternel et utopique optimisme, je me dis qu'en arrivant à semer petite graine après petite graine peut-être qu'un jour une belle moisson lèvera. Au bout de quinze ans, j'arrive encore à croire que les messages que je porte peuvent avoir une utilité. En préparant ce rapport moral, je suis tombé sur l'une de mes interventions faite, il y a quelques années au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur pour expliquer le rôle d'une Interprofession. Je l'avais titré « L'organisation Économique ou comment faire le bonheur des gens malgré eux ! ». Ce titre m'apparaît encore aujourd'hui comme criant de vérité.

De mon point de vue, une organisation économique viable ne peut reposer que sur deux piliers fondamentaux :

- Le premier, c'est la **mutualisation**, mutualisation des moyens financiers, humains, techniques. Ce terme qui trouve son illustration dans le système Coopératif a montré, depuis plus d'un siècle, ses forces et ses faiblesses.
- Le second, c'est la **répartition équitable de la valeur ajoutée**. Une belle phrase simple que la nature humaine met à mal tous les jours.

Si nous observons l'évolution de l'organisation de notre filière sur les vingt dernières années, que constatons-nous ? Vingt ans en arrière, il y avait moins de cent cinquante moulins et quasiment aucun domaine ne commercialisait son huile d'olive. Aujourd'hui, malgré toutes nos explications, toutes nos mises en garde, nous approchons dangereusement des trois cents moulins et de la centaine de domaines qui ont franchi le pas de la commercialisation.

Plus grave, lorsque nous faisons une analyse économique de ces



nouveaux moulins, il s'avère que plus de cent d'entre eux déclarent moins de cinq tonnes d'huile par an. Qui peut aujourd'hui prétendre atteindre un équilibre économique avec moins de cinq tonnes d'huile d'olive ? Nous sommes bien loin d'une filière intégrée, j'aurais plutôt tendance à parler de filière atomisée !

Sans jouer les oiseaux de mauvais augures, j'ai le sentiment que nous sommes dans l'œil du cyclone. La petite récolte 2011, suivie d'une récolte 2012 moyenne, complétée du déstockage de 1 000 tonnes d'huile a permis d'assainir le marché, mais il ne faut pas se laisser abuser, nous sommes loin d'être tirés d'affaires. Nos fragilités perdurent, notre or-

ganisation commerciale et économique est toujours aussi défaillante et il suffira de deux grosses récoltes successives pour que nous nous retrouvions dans la même situation qu'en 2009/2010.

Il ne faut pas baisser la garde !

Il ne faut pas nous laisser abuser par une éclaircie dans un ciel chargé de nuages. Nous n'avons toujours pas d'outil de commercialisation digne de ce nom. Ouvrons les yeux et regardons le monde autour de nous. Exemple simple, la filière « fruits et légumes » provençale qui n'a jamais su ou voulu s'organiser, est à l'agonie, les exploitations disparaissent les unes après les autres malgré les atouts naturels de notre région.

A l'opposé, le Val-de-Loire ou la Bretagne qui ont su s'organiser sont en passe de devenir les leaders français en tomate, en salade ou en fraise. Sommes-nous si nuls que cela ? Sommes-nous si aveugle que nous ne puissions être capables de nous organiser ?

Il y a aujourd'hui deux agricultures en France, celle qui gagne, celle d'Agrial, de Maisadour, de Sofiprotéol ou de Terrena et celle qui meurt par individualisme, par bêtise, par manque de vision de long terme, j'aimerais tellement que nous soyons dans la première.

A l'échelle d'une Interprofession comme la nôtre, nos moyens d'actions sont faibles. Nous avons suscité des rapprochements, essayé de faire passer des messages, fait des études montrant l'importance d'un regroupement de nos forces mais nous ne pouvons agir en lieu et place des acteurs économiques.

Malgré cela, il nous faut toujours avoir un coup d'avance et tenter

d'anticiper la prochaine crise de surproduction de la filière.

Trois axes d'actions pour cela :

- La **gestion QUALITATIVE des stocks**. Avec le soutien de FranceAgriMer, nous allons mettre en place prochainement des mesures d'aides à l'acquisition de cuverie de stockage, la conservation au froid, la protection contre l'oxygène et la filtration de nos huiles d'olive. Autant de mesures qui permettront de faire disparaître ces containers pleins de phtalates et où il reste toujours de l'air. En développant dans les grosses unités, des cuveries de stockage en inox thermo régulées, nous serons mieux armés pour conserver nos huiles dans de bonnes conditions.

- L'**organisation de groupes d'action à l'EXPORT** regroupant plusieurs entreprises qui décident ensemble de cibler un pays avec une action conjointe communication/commercialisation sur nos produits. Un tel groupe est en train de se mettre en place pour attaquer le marché britannique.

- **Soutenir notre ORGANISATION COMMERCIALE** par le développement de Terroirs Oléicoles de France qui rassemble plus de 50% de l'offre d'huile française à la vente hors autoconsommation et vente directe au moulin. Même si cet acteur n'a pas encore la taille critique pour écouler une forte augmentation de la production, il n'en est pas moins le seul outil collectif et le seul espoir pour la filière d'un développement massif de ses ventes.

Parallèlement, nous poursuivons avec nos petits moyens, un travail de fond pour **informer le consommateur sur l'existence de nos produits**. La formation à l'huile d'olive des futurs cuisiniers, l'opération « Origine » sur les marchés, le développement de nos actions Internet sont autant de petits cailloux semés au fil des années.

Un mot enfin sur les moyens que nous procure la Cotisation Volontaire Obligatoire. L'an dernier, je vous disais que si nous ne rattrapions pas le retard pris depuis quinze ans sur la valeur de la CVO, à savoir un rattrapage de 5 centimes d'euros, je partirais ! Les négociations du nouvel accord interprofessionnel qui vient d'être signé ont été difficiles mais je me dois de souligner le bon esprit qui a prévalu dans la discussion de la part de tous les acteurs. L'accord trouvé, à savoir, 2 centimes d'augmentation maintenant et 2 centimes dans trois ans, plus l'abandon des frais de gestion qui représentent 0,6 centime est un accord raisonnable auquel je me suis plié.

Cet accord prévoit en outre deux nouveautés :

- un forfait de 600 euros H.T. pour les petits moulins produisant moins de 3500 kilos d'huile
- l'affectation de 3 centimes d'euros aux actions de communication.

Mais attention, il ne faut pas attendre des miracles de ces CVO. Un centime d'euros sur une récolte de 5 000 tonnes, cela représente 50 000 euros, ce qui signifie que nous disposerons annuellement d'un budget « communication » global de 150 000 euros, ce budget restera donc indigent...

En comparaison, la petite récolte de 2011 nous a coûté 300 000 euros de cotisations interprofessionnelles. Le bilan 2012 montre que nous avons pu, par des économies drastiques, en absorber 150 000 €. Cela signifie que nous devons encore sacrifier au moins un an de budget « communication » pour reconstituer nos réserves. Ne rêvons pas, ce n'est pas demain la veille que l'huile d'olive de France occupera fortement l'espace médiatique.

Bien sûr, pour finir ce long rapport moral, je me dois d'adresser mes remerciements à tous ceux qui se battent pour cette Interprofession tant du côté des administrateurs que du côté du personnel, saluer l'engagement et le dévouement de TOUT LE PERSONNEL DE L'AFIDOL et du CTO qui ne font qu'un dans l'action. Sans cette implication, l'AFIDOL ne pourrait agir.

Un mot enfin pour celui qui, je le disais l'an dernier, incarne cette filière française depuis près de quarante ans, je vous annonçais son départ pour la fin de l'année, heureusement que je n'ai pas précisée laquelle... ! Toujours est-il qu'il a une nouvelle fois montré son abnégation en acceptant de poursuivre sa mission un an de plus. Nos finances ne nous permettaient pas de gérer l'embauche d'un nouveau directeur et surtout la phase de transition. Si officiellement, il sera à la retraite à la fin du mois de juillet 2013, il a accepté de poursuivre sa mission de direction au moins jusqu'à l'assemblée générale de l'année prochaine, nous laissant ainsi le temps de recruter son successeur dans de bonnes conditions. Christian, merci, les oléiculteurs et les mouliniers ne mesurent certainement pas tout ce qu'ils te doivent !

Olivier NASLES

Président de l'AFIDOL

